



Maison Familiale Rurale de **Moissac**

Maison Familiale Rurale de **Moissac**
**LA CHANCE DE CONSTRUIRE
VOTRE PROJET**



BAC PRO COMMERCE

FORMATION PAR ALTERNANCE

EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- ▶ **ORIENTATION**
4^{ème}, 3^{ème}, D.I.M.A. .
- ▶ **SERVICES**
CAPa Services en Milieu Rural
C.A.P. Petite Enfance
- ▶ **COMMERCE**
2nde et 1^{ère} Bac Pro Conseil - Vente
Bac Pro Commerce
(avec possibilité de rémunération)
- ▶ **FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE**
Commerce, Langues, Informatique,
Bureautique - Centre agréé PCIE
Insertion professionnelle

**RÉUSSIR
autrement**

RESPONSABLE A CONTACTER : **M. Christine VIGOUROUX**

Route de la Mégère - 82200 MOISSAC

Tél.: 05 63 04 60 30 | Fax : 05 63 04 60 39 | mfr.moissac@mfr.asso.fr

Etablissement sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

www.mfrmoissac.asso.fr

■ Objectifs

Former des vendeurs responsables d'une unité de vente autonome capable de référencer des produits, prospecter la clientèle, animer l'espace de vente, calculer des coûts, suivre le travail d'une équipe.

■ Moyens pédagogiques

- Encadrement par des **formateurs spécialisés** dans la conduite de formation par alternance;
- **Suivi individualisé** tant à la M.F.R. qu'en entreprise;
- Engagement des professionnels du commerce dans la formation;
- Equipements adaptés: salle multimédia, accès internet,

■ Alternance choisie

Pour une meilleure intégration du jeune et pour répondre à des périodes de forte activité en entreprise, sur une année, le jeune est présent en **entreprise**:

30 semaines entières (congés payés déduits), positionnées notamment sur les fêtes de fin d'année, les soldes, la fête des mères, ;

Le reste du temps le jeune est en **formation**:

16 semaines complètes réparties sur l'ensemble de l'année.

■ Accueil du jeune

Le jeune est accueilli au sein d'une **structure à taille humaine**:

- 10 élèves par classe en moyenne;
- Prise des repas avec les autres classes;
- Internat aménagé pour les élèves de terminale dans un appartement composé de chambres de 4 à 5 lits et d'une salle de détente pour le soir;
 - Accompagnement du jeune et du tuteur dans la formation en entreprise.



■ Formation gratuite et rémunérée

- La formation est financée par l'OPCA auprès duquel l'entreprise cotise au titre de la formation continue.
- La rémunération est basée sur le SMIC et l'âge du jeune soit:

Contrat de professionnalisation Salaire Brut mensuel (en €/mois)			
	-De 21 ans (55%)	De 21 à 25 ans (70%)	Plus de 26 ans (85%)
Salaire à partir de	786,64 €	1001,18 €	1 215,71€

valeur du SMIC horaire de 9,43€ au 1^{er}/01/13

■ Avantages employeur

Le contrat de professionnalisation est éligible à la loi **FILLON**, cela veut dire que l'employeur est **exonéré des charges patronales de la sécurité sociale**. Le **coût salarial** représente donc le salaire brut + **15%** de charges.

L'OPCA de branche verse une **aide à la fonction tutorale** dont le montant peut aller jusqu'à **230€ par mois** pendant les 6 premiers mois de l'embauche soit un montant maximal de **1380€**;

Possibilité de **former le tuteur** sur un volume horaire de 32 heures dont le coût est pris en charge par l'OPCA sur une base de 15€ de l'heure;

La période d'essai est de 1 mois;

Le salarié n'est pas compté dans l'effectif de l'entreprise.

Possibilité d'aides supplémentaires pour des jeunes non diplômés (de 6000€ à 8000€)

Aides cumulables avec les aides contrat génération.

■ Partenariat Employeur/M.F.R.:

La M.F.R. De Moissac vous aide dans le recrutement d'un jeune en contrat de professionnalisation:

Rencontre Employeur/M.F.R. pour définir ensemble le profil du poste recherché et pour expliquer le fonctionnement du contrat de professionnalisation;

- **Pré sélection** de jeunes par la M.F.R. au travers d'entretiens individuels; Sélection définitive par l'entreprise;

- Constitution du **dossier de financement** avec l'accompagnement de la M.F.R. De Moissac.